



# BULLETIN D'ABONNEMENT

SAISON 2024-2025

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : .....

Ville\* : .....

Tél. Portable : .....

Tél. Domicile : .....

E-mail : .....

Si vous souhaitez recevoir les informations importantes et l'actualité du club durant la saison, nous vous conseillons de nous communiquer votre e-mail

\*Conformément à la loi du 6 janvier 1978, les réponses relatives à vos données personnelles sont facultatives, à l'exception de vos noms, prénoms et adresses, obligatoires pour la prise en compte de votre adhésion.

# OFFRE ABONNEMENT 2024-2025

Pour la saison 2024-2025, nous vous proposons la formule d'abonnement Championnat de France de Pro B, dont voici le détail :

## INCLUS :

- Les 19 matchs de la saison régulière du Championnat de France de Pro B.\*
- Les éventuels matchs de Play-in (à l'issue de la saison régulière et avant les Play-offs).\*\*
- L'éventuelle demi-finale de Leader's Cup.\*\*\*

## NON INCLUS :

- Les éventuelles rencontres de Coupe de France et des Play-offs. (priorité de réservation et tarifs préférentiels prévus).

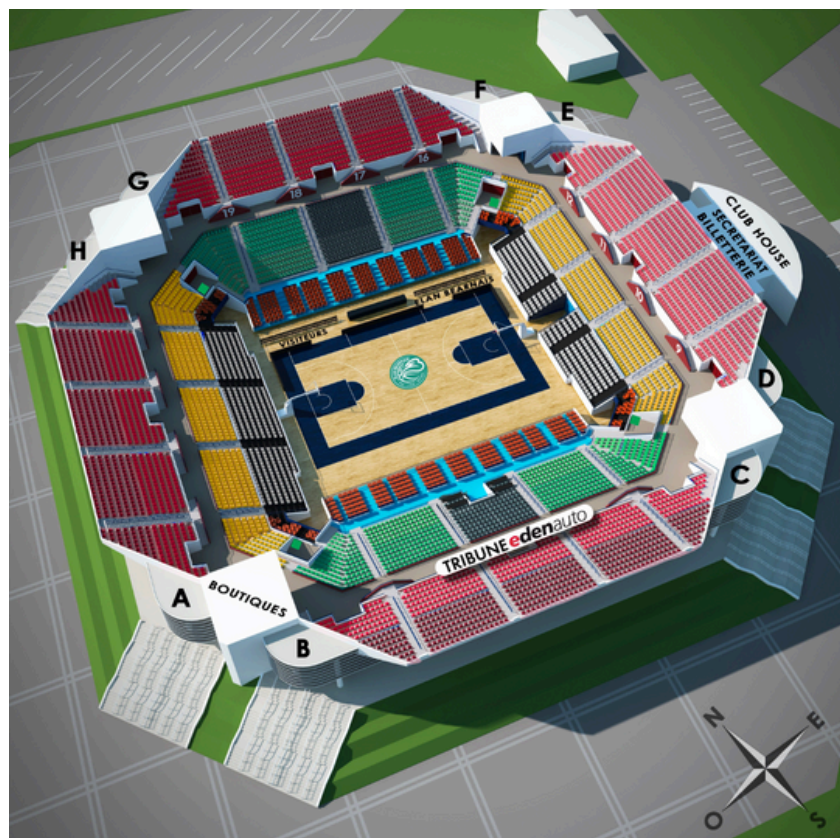
\*Le Championnat Pro B passe en effet de 18 à 20 équipes à partir de la saison 2024-2025

\*\*À l'issue des matchs de la saison régulière, les équipes classées de 7 à 10 joueront les Play-in, qualificatifs pour les Play-offs.

\*\*\*À l'issue de la phase aller, les équipes du Top 4 joueront les demi-finales de Leader's Cup en match aller-retour

## Grille Tarifaire

EMPLACEMENT	Adulte	Ayant droit <sup>1</sup>	Offre Famille <sup>2</sup>			Offre Découverte <sup>3</sup>		CSE <sup>4</sup>	PMR <sup>5</sup>
			1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	Adulte	Ayant droit		
1er Anneau Tribunes Présidentielles	499 €	249 €	60 €	30 €	G R A T U I T			449 €	
1er Anneau Tribunes Latérales	369 €	185 €	60 €	30 €		299 €	149 €	329 €	185 €
1er Anneau Tribunes Amovibles	299 €	149 €	60 €	30 €		239 €	119 €	269 €	
1er Anneau Tribunes Fond de Terrain	199 €	99 €	60 €	30 €				179 €	
2ème Anneau	179 €	89 €						159 €	



# DÉTAIL TARIFS SPÉCIAUX

(1) Ayant droit : valable pour les enfants de 14 à 17 ans révolus, les étudiants, les demandeurs d'emplois et les personnes en situation de handicap.

(2) Offre famille : valable pour les enfants de moins de 14 ans dont au moins un des parents a souscrit un abonnement.

**(3) Offre Découverte : valable pour les personnes qui n'ont jamais été abonnées. RÉDUCTION DE L'ORDRE DE 20%.**

L'offre famille et l'offre découverte ne sont pas cumulables.

(4) CSE : Comité d'entreprise. Réduction de l'ordre de 10% par rapport au prix adulte.

(5) PMR : Personne à Mobilité Réduite. Carte d'abonnement valable à la fois pour la Personne à Mobilité Réduite (PMR) et son accompagnant. Par ailleurs, nous délivrons également une carte d'accès véhicule pour toute la saison.

## IMPORTANT !

Pour ces tarifs préférentiels, justificatifs obligatoires à envoyer ou à présenter lors du dépôt du bon de commande ou à défaut lors du retrait de la carte d'abonnement (pièce d'identité, carté étudiante 2024-25 ou certificat de scolarité, attestation de demandeur d'emploi datant de moins de 3 mois, carte d'invalidité).

Merci de remplir les grilles ci-dessous concernant votre (vos) abonnement(s) comme détaillé dans l'exemple

<p><u>Abonnement (Exemple)</u></p> <p>Nom : <b>DUPONT</b> Prénom : <b>Francis</b> Emplacement : <b>1er Anneau Latéral</b> Bloc n° <b>39</b> Siège n° <b>2683</b> Type de tarif : <b>Demandeur d'emploi</b> Montant : <b>185€</b></p>	<p><u>Abonnement 1</u></p> <p>Nom : ..... Prénom : ..... Emplacement : ..... Bloc n° ..... Siège n° ..... Type de tarif : ..... Montant : .....</p>	<p><u>Abonnement 2</u></p> <p>Nom : ..... Prénom : ..... Emplacement : ..... Bloc n° ..... Siège n° ..... Type de tarif : ..... Montant : .....</p>
<p><u>Abonnement 3</u></p> <p>Nom : ..... Prénom : ..... Emplacement : ..... Bloc n° ..... Siège n° ..... Type de tarif : ..... Montant : .....</p>	<p><u>Abonnement 4</u></p> <p>Nom : ..... Prénom : ..... Emplacement : ..... Bloc n° ..... Siège n° ..... Type de tarif : ..... Montant : .....</p>	<p><u>Abonnement 5</u></p> <p>Nom : ..... Prénom : ..... Emplacement : ..... Bloc n° ..... Siège n° ..... Type de tarif : ..... Montant : .....</p>

# MODE DE RÈGLEMENT

Merci de choisir et cocher votre mode de règlement parmi les 3 proposés :

- Chèque à l'ordre de l'EBPLO.
- Carte Bancaire : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_  
Date d'expiration : \_\_/ \_\_                      Cryptogramme : \_\_\_
- Prélèvements automatiques (de 2 à 5 fois sans frais).

Si vous choisissez ce dernier mode de paiement, merci de bien vouloir remplir le formulaire suivant afin de mettre en place le prélèvement automatique. Il est indispensable de joindre un RIB. Il faut compter un délai d'environ 7 jours de mise en place du procédé.

**AUCUN ABONNEMENT NE SERA PRIS EN COMPTE SANS RÈGLEMENT**

## MODE DE RETRAIT DE LA CARTE D'ABONNÉ

Au choix :

- Au service billetterie du Palais des Sports à partir du lundi 2 septembre 2024.
- Je souhaite recevoir ma carte d'abonné à mon domicile.

**LA BILLETTERIE SERA FERMÉE DU 27 JUILLET AU 18 AOÛT 2024 INCLUS**

**BULLETIN D'ABONNEMENT COMPLET À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT À :**



EBPLO - Service Billetterie  
Palais des Sports  
Rue Suzanne Bacarisse  
64000 Pau

Contact Billetterie : 05.59.80.01.22 (Taper 1) / [contact@elan-bearnais.fr](mailto:contact@elan-bearnais.fr)

Date :

Signature :

# DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Nom : .....

Prénom : .....

Montant total à prélever : .....

Veuillez procéder aux prélèvements mensuels jusqu'à 5 fois.

Les prélèvements pourront commencer à partir du mois d'août 2024.

Merci de prendre en compte la nécessité d'un délai de 7 jours pour la mise en place des prélèvements à réception de votre courrier.

	Date	Montant
Prélèvement 1	15/__/202_	
Prélèvement 2	15/__/202_	
Prélèvement 3	15/__/202_	
Prélèvement 4	15/__/202_	
Prélèvement 5	15/__/202_	

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN RIB**

## AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER	ÉLAN BÉARNAIS PAU-LACQ-ORTHEZ / SERVICE COMPTABLE PALAIS DES SPORTS DE PAU RUE SUZANNE BACARISSE 64000 PAU
NOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR	
NOM ET DOMICILIATION BANQUE	
IBAN	
BIC	

Date et signature :

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT 2024-25

## OBLIGATOIRE POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ABONNEMENT !

Si nécessaire, le club se réserve le droit de proposer aux abonnés une tribune autre que celle initialement choisie, en fonction des disponibilités.

Les dates et horaires des matches sont susceptibles d'être modifiés par la Ligue Nationale de Basket.

L'abonné(e) en sera informé(e) dans les meilleurs délais par mail via l'envoi de la newsletter ; si l'abonné(e) a stipulé ne pas vouloir recevoir ces newsletters, il/elle devra se tenir informé(e) par lui-même/elle-même. Les dates et horaires définitifs des rencontres seront communiqués sur le site [www.elan-bearnais.fr](http://www.elan-bearnais.fr), par presse ou disponibles au 05.59.80.01.22 (taper 1).

Les abonnés s'engagent à respecter le règlement intérieur du Palais des Sports.

La SASP Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez pourra se prévaloir de la résiliation de plein droit de l'Abonnement dans le cas où :

- L'abonné(e) (ou le payeur si différent de l'abonné) aurait commis une fausse déclaration ou une fraude dans la constitution du dossier d'abonnement (notamment falsification de pièces jointes...).
- L'abonné(e) aurait commis une fraude dans l'utilisation de la carte, que ce soit directement ou indirectement par personne interposée.
- L'abonné(e) aurait eu une attitude ou tenu des propos agressifs, racistes envers toute personne présente au Palais des Sports (supporters, joueurs, arbitres...) ou le personnel officiant au Palais des Sports le jour des matches.
- L'abonné(e) aurait perturbé le déroulement d'un match de quelque façon que ce soit (jet de projectile, envahissement du terrain...).
- L'abonné(e) ne se serait pas conformé(e) aux règles de sécurité du Palais des Sports.
- L'abonné(e) se serait livré(e) à des actes de violence, vols ou détériorations intentionnelles dans le Palais des Sports ou aux premiers abords.

La carte doit être conservée par son titulaire pendant toute la durée de la saison et être présentée obligatoirement lors du contrôle d'accès au Palais des Sports. Toute personne qui ne sera pas en possession d'un titre d'accès délivré par l'Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez se verra refuser l'entrée du Palais des Sports.

L'abonnement est strictement nominatif et personnel. Un contrôle d'identité peut être effectué de façon aléatoire lors du contrôle d'accès les soirs de match.

En cas de perte ou de vol de la carte, l'abonné(e) devra contacter le service Billetterie de l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez afin de le signaler. Une nouvelle carte sera rééditée, désactivant automatiquement la précédente. En cas de dysfonctionnement de la carte, l'abonné(e) devra également en informer le service Billetterie du club.

En cas de maladie, invalidité ou décès d'un(e) abonné(e) survenant au cours de la saison, le club procédera au remboursement intégral de l'abonnement ou au prorata temporis. Pour tout autre motif, la décision restera à l'appréciation du club.

L'abonné(e) souhaite recevoir :

- Les Newsletters par mail pour avoir toutes les informations importantes du club
- Par SMS les résultats des matchs joués à l'extérieur
- La lettre du Président envoyée chaque été

Nom, Prénom et signature de l'abonné(e) :

(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

